HAL
open science

Vers une gouvernance participative des espaces naturels et de loisirs métropolitains

Samuel Durante

To cite this version:

Samuel Durante. Vers une gouvernance participative des espaces naturels et de loisirs métropolitains. 2018. hal-01889035

HAL Id: hal-01889035

https://enpc.hal.science/hal-01889035v1

Submitted on 5 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers une gouvernance participative des espaces naturels et de loisirs métropolitains

Le cas du Bois des Vouillants à Grenoble-Alpes Métropole

Mémoire de thèse professionnelle pour le mastère spécialisé PAPDD, année universitaire 2017-2018.
Mission réalisée au sein du service Gestion du Patrimoine Naturel et Arboré de Grenoble-Alpes Métropole

Samuel DURANTE

Encadré par Madame Sabrina Bibollet, Grenoble-Alpes Métropole

Impliquer les citoyens dans la conception des politiques publiques est une tâche ardue. Les motiver à participer est plus facile lorsque qu'une notion de bien commun existe, notamment pour la gestion des espaces naturels. Nous verrons qu'à Grenoble-Alpes Métropole, la gouvernance participative de ces espaces ne pourra pas être initiée par le numérique. Une expérimentation d'une responsabilisation des usagers par le ludique a donc été lancée, comme préalable à une implication plus forte à plus long terme.

Face à une urbanisation croissante, les espaces de nature périurbains sont aujourd'hui de plus en plus sollicités par des usages multiples. Afin de bâtir un projet de territoire cohérent, les collectivités souhaitent organiser une gouvernance où tous les acteurs peuvent s'impliquer et participer. L'objectif de cette mission a été de définir des outils innovants à mettre en œuvre afin qu'une construction efficace s'opère, autour de la notion d'un bien commun : nos espaces naturels. Nous aborderons trois temps : une analyse de la littérature et des retours d'expériences, la mise en place d'une expérience innovante financée par le projet européen LOS_DAMA!, et enfin des propositions d'actions pour poursuivre la démarche et permettre une implication des citoyens sur le long terme.

1 – Le contexte grenoblois

Une ambition : la participation

Grenoble-Alpes Métropole est une entité récente (voir encadré ci-contre) qui cherche encore sa légitimité sur son territoire. Favoriser autant que possible la participation citoyenne est un des objectifs affichés de cette mandature. Une mission est d'ailleurs dédiée à l'innovation et à la stratégie, et la collectivité a mis en place différentes instances de participation, comme le conseil de développement, les interpellations citoyennes ou les comités d'usagers. L'objectif est de recentrer les politiques publiques sur les besoins des citoyens. Pour cela, la meilleure solution est de les impliquer dès l'élaboration de ces politiques, dans un processus de co-construction. Néanmoins, face à une administration très technique, ces souhaits politiques bousculent les usages des agents métropolitains.

Grenoble-Alpes Métropole

En 2014, la communauté d'agglomération grenobloise passe de 25 à 49 communes, avant de prendre le statut de métropole en 2015. Ces deux évolutions majeures lui ont conféré des compétences élargies, sur un territoire d'environ 450 000 habitants, évoluant dans une trame urbaine très dense encerclée par trois massifs imposants : le Vercors, la Chartreuse et Belledonne. La faible présence d'espaces verts intra-urbains sollicitent fortement les espaces naturels proches de la ville.

Six espaces naturels à gérer

Grenoble-Alpes Métropole est gestionnaire de six espaces naturels et de loisirs métropolitains. Ces sites constituent un ensemble assez hétérogène, tant en terme de surfaces, que d'enjeux et d'acteurs en présence. Leur point commun est leur multifonctionnalité. En effet, tous sont des points clés de la trame verte et bleue métropolitaine, avec pour certains l'accueil d'espèces rares ou protégées.

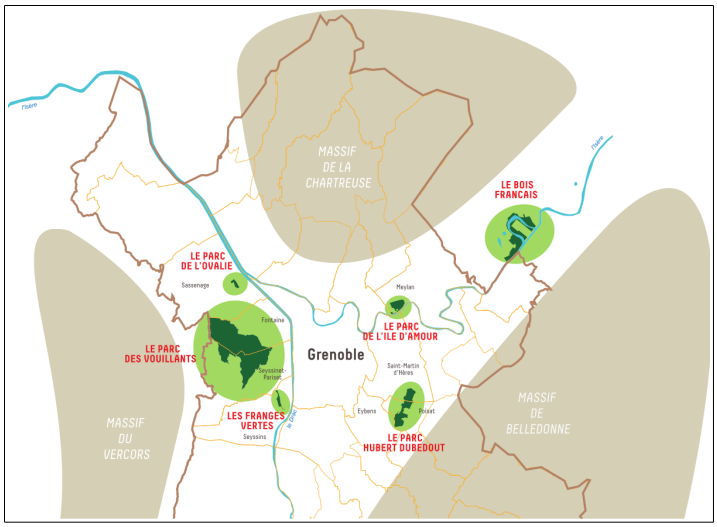

Les six espaces naturels métropolitains sont le poumon des citadins de la « cuvette » grenobloise.

Ensuite, ce sont des espaces très sollicités par les activités de récréation : promenade, trail, escalade, chasse, VTT, barbecue, etc. Certains, comme le Bois des Vouillants ont même des enjeux de production agricole et forestière. Ces usages multiples sont parfois la source de conflits d'usages qu'il est primordial de prendre en compte dans la gestion de ces espaces. C'est pourquoi une gouvernance s'est rapidement installée pour organiser la gestion de ces sites. Un comité de site se réunit environ une fois par an, afin de tenir au courant les différents acteurs techniques (services municipaux, élus, Office national des forêts, parcs naturels régionaux, agriculteurs, etc.) des aménagements prévus dans l'année. Malheureusement, ces instances restent très informatives et se résument à une validation des projets métropolitains par les acteurs techniques. Par ailleurs, les usagers du site ne sont pas tous conviés : les habitants, les associations sportives et culturelles, les propriétaires forestiers ou les chasseurs n'y participent pas.

2 – Faire participer à la gouvernance en innovant

La volonté de favoriser la participation citoyenne à Grenoble-Alpes Métropole s'applique aussi aux espaces naturels, qui sont plutôt dans un mode de gouvernance technico-administratif et assez peu dynamique. Les outils participatifs sont cependant délicats à mettre en œuvre car gourmands en temps et en énergie.

Motiver les citoyens à participer

Impliquer les citoyens dans un projet de territoire, aussi local et proche de leur quotidien soit-il est une tâche difficile. Différents auteurs l'ont écrit et les expériences réalisés à Grenoble-Alpes Métropole vont également dans ce sens. Plusieurs points peuvent être bloquants, notamment la représentativité des participants, la légitimité de l'organisateur de la démarche, le réel poids des discussions citoyennes dans la prise de décision finale, etc. Nous avons cependant relevé un point qui était encore plus sensible : la motivation des citoyens et leur envie de participer. Antonini *et al.* (2015) nous indiquent qu'il s'agit d'une balance coûts/bénéfices à maintenir positive : il faut que l'objectif soit clair, que l'intérêt pour les citoyen soit limpide, que les débats soient à la portée de tous et que les participants n'aient pas l'impression de perdre leur temps. Ils montrent surtout que l'identification joue un rôle important : le participants sont plus motivés à traiter d'un sujet qui leur est cher.

La notion de bien commun

L'implication des citoyens dans la gouvernance des espaces naturels sur le long terme nécessite donc une prise de conscience globale, celle du bien commun. Ces espaces de nature sont en effet souvent considérés comme « publics », gérés par une entité imaginaire. En amont d'une participation des citoyens, il est nécessaire de les responsabiliser : l'espace naturel est un bien commun dont il faut prendre soin et que l'on partage. Ces objectifs se rapprochent de la sensibilisation à l'environnement, mais avec un but bien précis : faire changer les

comportements, d'un mode de pensée consumériste à un mode de pensée collectif (Mounet, 2007). Traiter le problème de la gouvernance en profondeur c'est aussi s'intéresser à la vision qu'ont les citoyens de l'espace naturel. L'émergence d'une notion de bien commun partagée par les usagers est donc un travail à part entière qu'il faut mener de front avec l'ouverture des instances de gouvernance aux citoyens.

Le numérique, ce n'est pas magique

L'engouement actuel pour la cyber-démocratie, c'est-à-dire les outils numériques utilisés pour renouveler ou compléter notre système démocratique en perte de vitesse nous a d'abord fait travailler sur cette piste du digital. Malheureusement, il s'est avéré que le numérique est un outil comme un autre, et les méthodes participatives qui utilisent le numérique doivent elles aussi être animées et suivies dans le temps. Avec tous les avantages qu'on peut lui attribuer (meilleure transparence, participation sans contrainte de localisation, etc.), le numérique apporte également son lot d'inconvénients. En ce qui concerne son utilisation en milieu naturel, les limites techniques sont rédhibitoires (mauvaise couverture réseau, pas de géolocalisation) et la recherche du calme et de la déconnexion – au sens technologique du terme – par les usagers ne les motive pas à coopérer. Même parmi les 18-25 ans, qui pourraient être le public par excellence de ces outils, l'expérience montre qu'en milieu naturel, les outils papiers et plus « classiques » sont privilégiés (rapport d'évaluation du jeu de piste ReWild).

Le ludique, finalement bien pratique

Responsabiliser et impliquer les citoyens peut également se faire via des moyens certes moins numériques mais plus sensibles : c'est ce que l'économie comportementale a apporté aux politiques publiques. Cette branche de l'économie remet en question l'hypothèse néo-classique selon laquelle les agents économiques sont rationnels. Les travaux de psychologie comportementale montrent en effet que certaines parties de notre cerveau traitent les informations logiques et rationnelles, et que d'autres sont spécialisées dans le traitement des sensations. L'utilisation du jeu pour faire passer des messages sérieux (serious game) permet de mobiliser le public sans être moralisateur, et redonne de l'intérêt à la participation citoyenne.

3 – Une expérience grandeur nature : un jeu de piste théâtralisé

L'analyse des retours d'expérience et de la bibliographie nous a orienté vers le développement d'un jeu à destination du grand public, avec comme objectif l'émergence de la notion de bien commun. Le terrain d'expérimentation est le Bois des Vouillants, qui concentre la plus grande diversité d'enjeux et d'usages.

Atelier collaboratif

La création de ce jeu a été l'occasion de mobiliser les usagers issus de la société civile organisée afin qu'ils définissent ensemble les valeurs à transmettre au grand public. Cette mobilisation a été effectuée via un atelier collaboratif, où les usagers ont dû imaginer des personnages habitants le bois, qui seraient des caricatures d'usagers. Cette phase de production s'est faite après un temps de cartographie sensible. Ce format participatif était l'occasion pour Grenoble-Alpes Métropole de tester une animation innovante avec des acteurs qui pourraient un jour se retrouver lors d'un comité de site du Bois des Vouillants.

31 acteurs techniques, administratifs et associatifs ont imaginés ensemble les personnages du jeu

Jeu de piste théâtralisé

L'événement a été conçu par des professionnels du jeu et de la médiation, à partir des résultats de l'atelier collaboratif. Le public va découvrir 7 personnages joués par des comédiens répartis le long d'un circuit en milieu naturel. Le synopsis transporte les joueurs dans un univers où ces 7 personnages ont perdu la tête et sont devenus excessifs : leurs désirs rationnels et sensés se sont transformés en délires capricieux. L'amoureux de la nature par exemple ne veux plus simplement préserver le milieu pour que tout le monde en profite le plus longtemps possible, mais il veut absolument tout mettre sous cloche et empêcher les visiteurs de circuler. Les joueurs vont être amenés à découvrir ces désirs sensés, cachés en apparence par des délires décalés.

4 – Propositions d'actions pour transformer la gouvernance

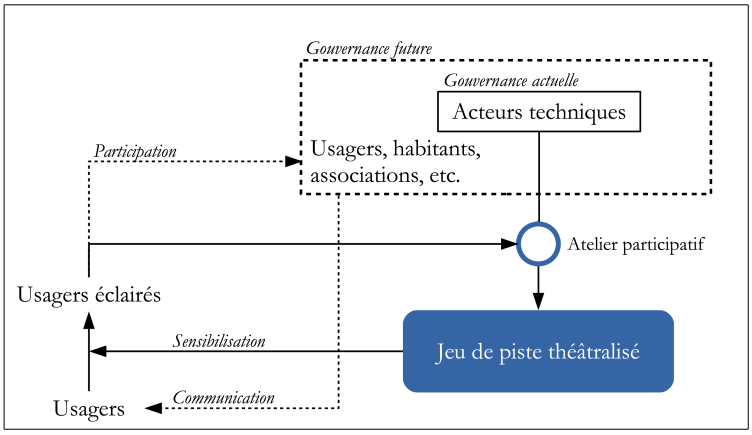

Une gouvernance transformée par une ouverture aux usagers, responsabilisés par un événement ludique

Le jeu de piste événementiel fait partie d'une stratégie globale à déployer sur l'ensemble des espaces naturels et de loisirs métropolitains. Ce dernier répond à l'objectif de sensibilisation du grand public. Une stratégie de communication doit également être mis en place, ainsi qu'une transformation progressive des comités de site.

Afin de redonner une visibilité aux espaces naturels métropolitains, il est primordial créer une plateforme web interactive et attractive qui rassemble toutes les informations et les services proposés aux métropolitains : carte interactive, signalement des dysfonctionnement, cartographie participative où les usagers peuvent partager leurs lieux de pratiques, proposer des activités à découvrir, etc. La plateforme pourrait également proposer une version pérenne du jeu de piste théâtralisé, afin de revivre l'histoire.

D'autres jeux de pistes pourront être créés, en prendant comme support d'autres espaces naturels. On pourrait alors participer à l'événement annuel métropolitain autour de la nature, en découvrant un aspect en particulier (la biodiversité, les usages, l'eau, l'histoire, etc.).

Comités de sites innovants

Les comités de sites informatifs pourront être remplacés par une lettre d'information envoyée à tous les partenaires et acteurs du site, couplée à des réunion annuelles sous une forme plus conviviale et dynamique, avec un objectif précis à traiter en commun. L'instauration d'un budget participatif ne pourra que asseoir la légitimité de ces rencontres.

Conclusion

Dans une société toujours plus méfiante de sa classe politique, les collectivités territoriales doivent se renouveler afin de réellement co-construire le territoire avec les citoyens. L'innovation publique c'est expérimenter, évaluer et adapter, quelque soit la forme de l'outil utilisé : numérique, ludique, artistique. L'outil doit cependant être adapté le plus possible à son public cible, et l'animation, la valorisation ainsi que le suivi de ces outils sera le gage de leur réussite.

Références bibliographiques

Antonini, M., et al. (2015). Motivating Citizens to Participate in Public Policymaking : Identification, Trust and Cost-Benefit Analyses. Journal of Social and Political Psychology, 3(2), 131–147.

Mounet, J.-P. (2007). La gestion environnementale des sports de nature : entre laisser-faire, autorité et concertation. Développement durable et territoires.